

LES ARTS PLASTIQUES AU COLLÈGE.

Le programme et les attendus en classe de sixième, fin de cycle 3

L'enseignement des arts plastiques est fondé sur une pratique qui se nourrit de culture artistique.

L'horaire réglementaire est de 1 heure par semaine.

La pratique de l'élève se définit par :

Un cheminement, une expérience concrétisée dans une activité d'exploration des moyens plastiques. Ce travail s'effectue dans un cadre de repères communs à tous.

La pratique est dynamisée par une question posée avec des données matérielles qui constituent un cadre exploratoire dans lequel l'élève construit son cheminement et sa pratique artistique en opérant des choix argumentés.

Les notions travaillées sont : la forme, la couleur, l'espace, la matière, le corps, la lumière et le temps.

La progression vise une pratique de plus en plus autonome de l'élève : passer du choix à l'initiative.

La place de l'oral et de l'écrit :

Dans la classe, dans le cadre d'un échange collectif, pour analyser le travail produit, l'élève est invité à s'exprimer oralement ou par écrit.

L'oral et l'écrit exercent les élèves à faire usage d'un vocabulaire diversifié et spécifique. C'est le moyen de développer des qualités analytiques et argumentatives.

L'oral et l'écrit portent sur la nature de sa production, sur les modalités opératoires et sur la manière dont elle est perçue, sur les contenus notionnels et culturels.

L'évaluation se construit tout au long de l'année selon des attendus et des critères clairement énoncés en référence aux programmes et au socle commun de connaissances et de compétences.

Recommandations :

Votre enfant doit avoir son matériel à chaque cours. Le cahier est un outil de mémoire et de conservation du travail. Votre enfant le gardera jusqu'à la classe de troisième. Les oublis éventuels seront notifiés sur PRONOTE.

La pratique s'effectue en classe. Le travail donné pour la semaine suivante (questions, analyses, vocabulaire à apprendre) sera noté sur PRONOTE. Vous trouverez sur le PADLET nommé ci-dessous les informations complémentaires au cours.

Extrait du programme du Bulletin Officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.

Les trois grandes questions du programme du cycle 3 :

La représentation plastique et les dispositifs de présentation.

Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace.

La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre.

Vous trouverez de façon plus détaillée des informations sur le programme sur le PADLET de la classe de sixième dont voici l'adresse du lien :

https://fr.padlet.com/dauge_chappe/6_ARTS_PLASTIQUES.

Par ailleurs, vous avez un lien accessible depuis le site du collège : onglets « les enseignements », puis « arts plastiques » au site d'arts plastiques du collège en cliquant sur « [dessin odalisque](#) ».

Signature des parents :

Laurence Daugé, professeure d'arts plastiques au collège Claude Chappe-Ida Grinspan